

Sujet : [INTERNET] Projet d'installations d'éoliennes dans le Boischaud Sud

De : MH <mhpioche@gmail.com>

Date : 10/12/2018 22:17

Pour : "pref-be-ep-eolienportesdelabrenne@indre.gouv.fr" <pref-be-ep-eolienportesdelabrenne@indre.gouv.fr>

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je vous remercie de donner un avis négatif au projet d'aérogénérateurs géants dans la région du Boischaud Sud.

A présent qu'un recul suffisant permet d'évaluer l'impact des dispositifs fonctionnant à l'énergie éolienne et les conséquences humaines et écologiques de leur mise en place, il devient évident que cette énergie doit être exploitée dans des dimensions à échelle humaine et dans le respect des territoires : **les grandes éoliennes industrielles doivent être cantonnées aux zones inhabitées*, ventées & en dehors du passage d'oiseaux migrateurs.**

**** impact acoustique et visuel des éoliennes, sachant que l'augmentation de leur taille et leur extension programmée risquent d'altérer durablement le paysage du pays et de susciter de la part de la population riveraine – et générale – opposition et ressentiment avec leurs conséquences sociales, psychiques et somatiques.***

Par ailleurs, à la suite de l'effondrement d'une éolienne près de Pithiviers, le préfet de la région a rappelé **que « La chute d'une éolienne dans un environnement agricole et à proximité d'un chemin accessible au public peut porter atteinte à la sécurité humaine ».**

En conséquence, en lieu et place de ces dispositifs, il convient de valoriser le niveau d'ensoleillement conséquent du Boischaud Sud : **capteurs solaires sur les hangars agricoles, les toits des supermarchés, les stades, piscines, bâtiments communaux...**

Par ailleurs ; l'élevage qui est la principale activité de la région, peut fournir du gaz, de l'électricité, de la chaleur et de l'engrais par transformation de la biomasse**.

*****A noter que le ministre François de Rugy, lors d'une récente visite dans la région de Pithiviers, y a vanté la méthanisation comme une des clés de la transition écologique.***

Entre effondrement, chutes de pales, chute de glace, nuisances des infrasons et visuelles, ces machines n'ont rien à faire dans notre territoire. Trop de risques, trop de dangers, cette technologie n'est pas adaptée du tout : ni ici (ni ailleurs, tout près, dans la Vallée des peintres près de Crozant !).

Dans notre secteur central de la France, beaucoup trop ont été installées en dépit du bon sens géographique et climatique. ***Notre secteur n'est pas un gisement de vent.*** Elles ne produiront pas assez au regard de tous les dangers, risques et nuisances qu'elles vont apporter aux habitants.

Une précédente enquête a donné lieu à un **REJET MASSIF DU PROJET**. Sur ce point rien de changé et vous pouvez constater au vu de tout ce qui précède, qu'il ne s'agit pas, de la part des habitants, de réticence au changement de paradigme pour un monde plus sain, bien au contraire.

Je vous prie de croire, Monsieur le commissaire enquêteur, à mes respectueuses salutations,

Marie-Hélène PIOCHE